

# Paris 8<sup>e</sup>

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES

**Lettre ouverte  
de François Lebel  
au journal *Le Monde*  
voir p. 10**

# Bonne et heureuse année 2010

### Ça s'est passé dans le 8<sup>e</sup>

En hommage à ce précurseur du « Grand Paris » Georges Eugène Haussmann, François LABEL, maire du 8<sup>e</sup> arrondissement et les élus ont déposés une gerbe au pied de sa statue, en présence des personnalités représentant les différentes associations du Souvenir Napoléonien.



### Le Comité Montaigne a fêté les Catherinettes au théâtre des Champs-Élysées

Cette année, les chapeaux étaient particulièrement réussis et d'une grande originalité. Près de 80 candidates se sont présentées devant un jury particulièrement attentif composé notamment de Jean-Claude Cathalan, président du Comité Montaigne et de François Label, maire du 8<sup>e</sup>.



## > Lettre ouverte de François Label au journal « Le Monde »

Dans votre numéro daté du 1<sup>er</sup> décembre à la page 21, votre journaliste, Mme Odile de Plas, relayant les objectifs du lobby des « professionnels de la nuit » a cru devoir stigmatiser Paris comme étant la « capitale de l'ennui ».

Le but final de cette offensive médiatique bien orchestrée que l'on observe depuis quelques jours est évidemment de permettre aux entrepreneurs de spectacles nocturnes de toutes sortes de pouvoir investir impunément tous les quartiers de Paris sans aucun respect et sans aucun égard pour les Parisiens qui y habitent.

Comme maire du 8<sup>ème</sup> arrondissement dont certains quartiers sont devenus quasiment inhabitables en raison de l'implantation d'établissements de nuit, je ne peux laisser diffuser sans réagir les contre vérités diffusées par ce lobby.

Dans une ville dense et résidentielle comme Paris, la présence d'un établissement de nuit est la plupart du temps une source de nuisances inacceptables. C'est exactement le constat qui est régulièrement fait par les services de la préfecture de police et ceci d'autant plus que la nature des choses pousse ces établissements à se grouper dans le centre de la capitale et toujours dans les mêmes quartiers.



Si certains établissements occupent des locaux adaptés et répondant aux normes de bruit et de sécurité, c'est loin d'être le cas pour tous. Ainsi certains immeubles d'habitation ressentent-ils toute la nuit et jusqu'au dernier étage les sons des basses émis au rez-de-chaussée !

Que dire des rues bloquées par les stationnements sauvages et par des « voituriers »

dont l'objectif est surtout de monopoliser la voie publique à leur profit en l'interdisant aux riverains - parfois par « intimidation » ?

Que dire des concerts d'avertisseurs à quatre heures du matin et, toute la nuit, les cris et parfois les hurlements de clients fumeurs et éméchés qui se répandent sur le trottoir ?

La préfecture l'a constaté : depuis quelques années, il n'y a plus une seule discothèque hors de Paris ! Toute la région vient désormais « s'éclater » sous les fenêtres des Parisiens

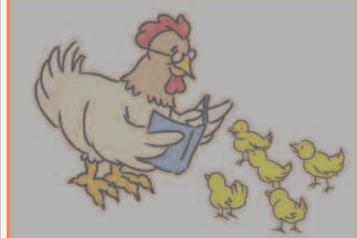
Londres, Berlin, Barcelone ? Il ferait beau voir que ces villes acceptent, comme Paris, dans leur centre résidentiel les fameux établissements qui les rendraient « festives ».

La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres. L'adage est valable aussi et surtout dans le domaine de l'amusement nocturne.

## En bref

### Bibliothèque Courcelles

>>> Heure du conte  
Séance à 10h30  
(pour les enfants à partir de 2 ans)



- Mercredi 6 janvier
- Mercredi 13 janvier
- Mercredi 20 janvier
- Mercredi 27 janvier

### >>> Mois du MANGA

#### Animations du mois de janvier

Exposition de la mangaka Yoshimi KATAHIRA et des jeunes du club de mangas de la bibliothèque du 19 au 30 janvier 2010



17 ter, avenue Beaucour - 75008 Paris  
Tél. : 01 47 63 22 81.